



Le 4 novembre 2024

COMMUNIQUÉ

Le Spelc lance une alerte sociale, préalable au dépôt d'un préavis de grève !

Suite aux récentes annonces du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025, la Fédération nationale des Spelc, syndicat représentatif dans les branches de l'enseignement privé sous-contrat (EPNL) et de l'enseignement agricole privé sous contrat, lance une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève.

Le Spelc a lancé une alerte sociale le 30 octobre 2024

La suppression de 4 000 postes, dont 700 dans l'enseignement privé sous contrat, en grande majorité dans le premier degré, va avoir des conséquences lourdes pour la profession :

- de nombreuses écoles primaires vont fermer ;
- les zones rurales seront durement touchées contribuant ainsi à la désertification de nos campagnes ;
- les pertes de postes du personnel salarié de nos établissements vont se multiplier, fragilisant encore plus cette population ;
- les enseignants et les AESH, déjà mis sous tension, vont encore voir leurs conditions de travail se dégrader.

Le Spelc préconise une vision qualitative plutôt qu'une logique quantitative !

Pour justifier ces coupes budgétaires, le gouvernement s'appuie sur la baisse démographique. Selon les propres statistiques du ministère de l'éducation nationale, le nombre d'élèves par classe en France est le plus élevé d'Europe.

Le Spelc recommande l'annulation des suppressions de postes, ce qui permettrait une amélioration de la qualité d'enseignement à moyens constants.

Le Spelc va déposer un préavis de grève couvrant la période du 12 novembre au 21 décembre

Le Spelc a demandé à être reçu par la ministre pour faire valoir sa position. Un préavis de grève, couvrant la période du 12 novembre au 21 décembre 2024, sera déposé prochainement.

Fédération nationale des Spelc